

Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 17 décembre 2025

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
50	54

Date de convocation**11 décembre 2025**

**Développement économique
– Accompagnement des
Entreprises – Adhésion à
Auvergne-Rhône-Alpes
Entreprises (AURA
Entreprises) - 2026**

N° de la délibération**2025-815**

Secrétaire de séance :
Laëtitia BOURJAT

L'an deux mille vingt-cinq et le dix-sept décembre à dix-huit heures trente, Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la Salle Georges Brassens à Tournon-sur-Rhône sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET

Présents : MM. Xavier ANGELI, Pascal BALAY, Paul BARBARY, Laurent BARRUYER, Mme Céline BELLE, M. Pascal BIGI, Mme Véronique BLAISE, MM. David BONNET, Jean-Louis BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, MM. Michel BRUNET, Patrick CETTIER, Pascal CLAUDEL, Christian COLOMBET, Mme Delphine COMTE, M. Thierry DARD, Mme Christèle DEFRENCE, MM. Denis DEROUX, Yann EYSSAUTIER, Bruno FAURE, Mmes Valina FAURE, Christiane FERLAY, MM. Gilles FLORENT, Patrick FOURCHEGU, Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, MM. Michel GAY, Michel GOUNON, Mme Annie GUIBERT, M. Emmanuel GUIRON, Mmes Laurence HEYDEL-GRILLERE, Elisabeth JUNIQUE, Marie-Claude LAMBERT, M. Gilbert LA RUSSA, Mmes Danielle LECOMTE, Dominique LEPAGE, M. Jean-Louis MORIN, Mmes Stéphanie NOUGUIER, Sandrine PEREIRA, Isabelle POUILLY, Nathalie RAZE, MM. Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, Pascal SEIGNOVERT, Bruno SENECLAUZE, Jean-Paul VALLES, Roger VOSSIER, Jean-Christophe WEIBEL, Jean-Louis WIART.

Excusés : Mme Amandine DEYGAS (pouvoir à Mme Danielle LECOMTE), M. Pierre GUICHARD (pouvoir à Mme Dominique LEPAGE, M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), M. Jacques POCHON (représenté par son suppléant M. Christian COLOMBET), M. Régis REYNAUD (représenté par son suppléant M. Gilbert LA RUSSA), Mme Ingrid RICHIOUD (pouvoir à M. Laurent BARRUYER), M. Gérard ROBERTON (représenté par sa suppléante Mme Céline BELLE), M. Xavier AUBERT, M. Guy CHOMEL, M. Serge DEBRIE, Mme Myriam FARGE, Mme Muriel FAURE, Mme Béatrice FOUR, Mme Isabelle GUILLIAUMET, M. Fabrice LORIOT, M. Pierre MAISONNAT Mme Christelle MARION, M. Jean-Michel MONTAGNE, Mme Agnès OREVE, M. Charles-Henri RIMBERT, M. Vincent ROBIN, Mme Mélanie ROZENAC, Mme Anne SCHMITT.

Dans le cadre de Territoires d'Industrie, les EPCI membres ont été sollicités par l'agence Auvergne Rhône-Alpes Entreprises, antenne Drôme Ardèche, pour adhérer à l'association.

L'association Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises est depuis 2017 le bras armé économique de la Région qui est son principal financeur.

Gouvernance :

- 1 assemblée générale avec 7 collèges,
- 1 conseil de surveillance
- 1 directoire présidé par un industriel

150 salariés

11 antennes dont une en Drôme-Ardèche

Gouvernance de l'antenne Drôme Ardèche : Comité de développement territorial composé de

- Florent Brunet (Conseiller régional),

- Isabelle Massebeuf (Conseillère régionale),
- Franck Soulignac (Vice-Président à l'économie - Département de la Drôme),
- Laetitia Bourjat (Conseillère spéciale auprès du Président en charge de l'économie, de l'insertion et de l'emploi - Département de l'Ardèche)

Accompagnement gratuit et personnalisé pour les industriels et entreprises de services à l'industrie :

- Faciliter et accélérer le développement
- Exporter et aller à l'international
- Innover
- Accéder aux financements européens
- Recruter, former et accompagner ses équipes
- S'implanter en Auvergne-Rhône-Alpes

925 entreprises adhérentes

144 M € d'aides publiques obtenues par les entreprises accompagnées

Les Départements Ardèche et Drôme sont membres de l'association.

Avantages pour les EPCI :

- Accéder aux informations économiques publiées par l'Agence via une plateforme dédiée, permettant de mieux suivre les dynamiques régionales et d'anticiper les évolutions économiques.
- Participer aux webinaires, séminaires et événements organisés par l'Agence, favorisant la montée en compétences et la veille sur les enjeux industriels, numériques, environnementaux et d'innovation.
- Encourager et orienter les entreprises du territoire vers les services d'accompagnement, de financement et de conseil proposés par l'Agence, afin de soutenir leur développement et leur compétitivité.
- Rejoindre un réseau régional dynamique de TPE, PME et ETI, et de bénéficier d'un accès à des informations sectorielles ciblées.
- Participer à la construction d'une industrie régionale forte et au maintien d'un accompagnement de proximité privilégié pour les chefs d'entreprises.

Liens avec ARCHE Agglo :

- Collaboration sur l'opération de jobdating Pilote ton Job en 2022, 2023 et 2024,
- Lien sur la partie Invest in Rhône-Alpes notamment pour la vente de terrains,
- Sollicitation de l'agence dans le cadre de Territoires d'Industrie notamment pour l'organisation de matinales Performances Industrielles.

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2024-12-18-00003 et n° 26-2024-12-18-00001 en date du 18 décembre 2024 entérinant la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo ;

Considérant la sollicitation d'AURA Entreprises pour une adhésion à l'agence Drôme-Ardèche ;

Considérant l'avis favorable de la commission « économie » du 24 novembre 2025 ;

Considérant l'avis favorable du bureau du 4 décembre 2025 ;

Après en avoir délibéré à :

- 54 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- **APPROUVE** l'adhésion annuelle 2026 à AURA Entreprises pour un montant de 500 € ;
- **AUTORISE** le Président ou le Vice-président en charge du Développement Economique à signer tout document afférent à la présente.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercurol-Veaunes, le 17 décembre 2025.

Signé électroniquement par : Frédéric SAUSSET

Date de signature : 18/12/2025

Qualité : Le président ArcheAgglo

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le

ID : 007-200073096-20251217-DELIB_2025_815-DE

